

IMMEUBLE à Paris XIV^e

Immeuble au 7, rue Alfred Durand-Claye,
Paris - 75014

MAITRISE D'ŒUVRE : G2A architecte, François
Payen et Emmanuel Hochart

MAITRISE D'OUVRAGE :
SCI "la maison bleue"
Entreprise ossature bois : La Seconde

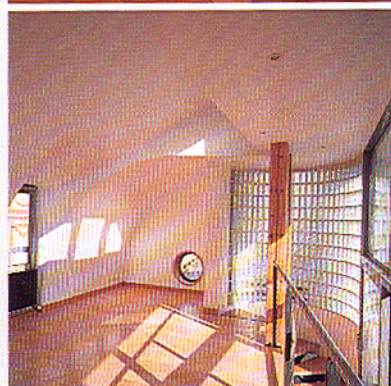
1995
Surface : 240 m² Shon
Coût : 3,03 MF H.T.
Durée du chantier : 18 mois (7 mois pour le gros-œuvre
et 4 mois pour le clos-couvert)



Contexte et programme

Ce petit immeuble de R + 5, édifié sur une emprise de 90 m², accueille une agence d'architecture et deux logements dont un triplex. Il associe deux structures, l'une en béton sur les trois premiers niveaux, l'autre en bois aux trois étages suivants.

En allégeant l'immeuble, cette mixité résout les problèmes épineux de descentes de charges et répond à la complexité des volumes de la partie supérieure, du fait notamment des demi-étages décalés et d'une distribution de pièces autour d'un escalier. La solution bois permet aussi par le jeu de la préfabrication, d'éviter le montage d'une grue permanente sur le chantier. Le triplex supérieur, avec sa structure en hélice, permet de donner lumière, espace et unité à un appartement qui ne comprend que 50 m² par niveau.



Principe constructif et matériaux

Les parois de façades sont composées d'une ossature en poteaux espacés de 50 à 60 cm. Côté extérieur, cette structure est revêtue de Triply et d'une peau en stratifié compact (des panneaux de résines renforcés de fibres cellulosiques Trespa de Hoechst, produit répandu dans l'Europe du nord) ou de clins de red cedar (non traité). Ces matériaux de façade ont été en particulier retenus pour leur résistance aux agressions de l'atmosphère parisienne. Le Trespa est autonettoyant et ne jaunit pas avec les UV, le red cedar vieillit en prenant une couleur grise qui s'approchera de la teinte des menuiseries aluminium. Les trois niveaux en structure bois sont contreventés par la cage d'escalier. Les efforts de la charpente et de la terrasse sont repris par deux poteaux en lamellé collé.

